

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2024**

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C.-19), que lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **9 juin 2025, à 16 h 30**, au 40, avenue Parent, à Port-Cartier, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2024 y seront déposés.

**DONNÉ À PORT-CARTIER**, ce 28<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025.

La greffière,



M<sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ